

Circuit pédestre de l'Emprunt

Une randonnée proposée par alainmartin77

Cette randonnée vous permettra d'emprunter le chemin de l'ancienne ligne de chemin de fer qui partait sur l'Est. Aujourd'hui désaffectée et démontée le tracé sert de chemin de randonnée. Vous suivrez aussi sur une partie de cette balade les traces de la guerre de 14-18 dans la vallée du Petit Morin.



Durée :	2h10	Difficulté :	Facile
Distance :	6.7km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	100m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	100m		
Point haut :	175m	Commune :	La Trétoire (77510)
Point bas :	75m		

Description

Départ près de l'étang de la Trétoire L'Emprunt.

(D/A) Avec l'étang sur la gauche avancer sur le chemin jusqu'au croisement 250m plus loin.

(1) Bifurquer sur la gauche, suivre le chemin qui descend à travers bois. Croiser la D55 et continuer jusqu'au village de Coton.

(2) A Coton, face au moulin qui se trouve sur le Petit Morin, prendre la voie bitumée à droite en direction de La Forge. Suivre tout de suite à gauche le chemin qui longe la rivière et s'enfonce progressivement dans les bois.

(3) A la Forge, remonter sur la voie bituminée, la descendre à gauche puis à droite avant le pont. Suivre le petit chemin qui longe les champs et le Petit Morin ainsi que l'ancien tracé de la voie de chemin de fer. Au bout de 1km environ, remonter sur l'ancien tracé de la voie de chemin de fer et, 100m après, redescendre sur le petit chemin à gauche. Le suivre jusqu'à la sortie du bois et longer un champ.

(4) Au bout du champ, tourner à droite puis prendre le deuxième chemin à droite. Revenir vers la Trétoire par ce chemin en sous-bois qui croise par deux fois des chemins.

(1) Continuer tout droit jusqu'au parking **(D/A)**.

Informations pratiques

Pas de point d'eau sur le parcours.

Le chemin ne présente pas de difficulté particulière, mais une partie celui-ci comporte des ornières et des pierres, une paire de chaussures de randonnées est donc indispensable.

Le parcours peut se faire même par grand soleil, car il est, en majeure partie, situé en sous-bois. Mais le couvre chef et la crème solaire ne sont pas de trop.

L'Etang de l'Emprunt peut être accessible dans le cas d'un pique-nique, demander à la mairie.

A proximité

Le Moulin et le Petit Morin à Coton.

Le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer.

A Saint-Ouen-sur-Morin, l'une des locomotives est visible devant la halte.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-pedestre-de-l-emprunt/>

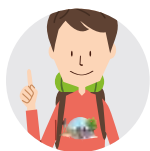
Points de passages

- D/A Etang de la Trétoire**
N 48.876901° / E 3.250123° - alt. 175m - km 0
- 1 Carrefour de la boucle**
N 48.878084° / E 3.251883° - alt. 169m - km 0.19
- 2 Coton - Petit Morin (rivière) - Affluent de la Marne**
N 48.886004° / E 3.252366° - alt. 76m - km 1.08
- 3 La Forge**
N 48.885919° / E 3.26707° - alt. 84m - km 2.19
- 4 Chemin en terre sur la droite**
N 48.876945° / E 3.283136° - alt. 82m - km 3.86
- D/A Etang de la Trétoire**
N 48.876915° / E 3.250118° - alt. 175m - km 6.7

The map shows the Sablonnière area in the Jura region. The D 222 road runs from the top left towards the center, and the D 31 road runs from the center towards the bottom right. The 'la Bourbière' area is highlighted with a red line and four numbered blue markers (1, 2, 3, 4). The map also shows the 'le Vignoble' area, the 'le Parc' area, and the 'le Moulin du Pont' area. The map includes contour lines, a scale bar (0 to 1 km), and a north arrow.

2

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

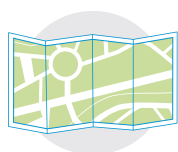
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



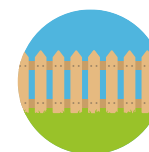
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



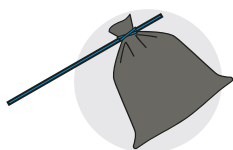
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.